PRESIDENCE OU COMITE MILITAIRE DU PARTI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

PRESIDENCE DU CONSEIL DES MINISTRES

Travail - Démocratie - Paix

MINISTERE DE LA DEFENCE NATIONALE

//) E C R E T Nº 77/262 DU 18/5/77

portant nomination d'un Directeur Général de la Logistique de l'Armée Populaire Nationale.

VU - 1 Acte For domental;

- VU l'Acto 2 005/PCT du 19 Mars 1977 pertant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses Attributions ;
- VU l'Ordonnance 1/69 du 5 Février 1969 modifiant la Loi 11/66 du 22 Juin 1966 portant préation de l'Armée Populaire Nationale;
- VU l'Ordonnance 6/59 du 24 Février 1969 pertant Organisation de la Défense Opér Jionnelle du Territoire ;
- VU le Décret /7/195 du 25 Avril 1977 portant réorganisation du Ministère de la Défense Nationale ;
- VU le Décret 77/211 du 28 Avril 1977 portant création d'une Direction Générale de la Logistique de l'Armée Populaire Nationale;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE:

Article 1er. - Le Commandant Jean-Boniface KOUAMBA précédemment Chef de Service de l'Intendance de l'Armée Populaire Nationale est nommé Directeur Général de la Logistique de l'Armée Populaire Nationale.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet à cempter de la date de signature, sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera./

/- ait à Brazzaville, le 18 Mai 1977

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Chef de l'Etat, Pressent du Conseil des Ministris!

du Comité Le Deuxième Vice-Arésid Militaire du Rartt, Premier Ministre, Cher du Couvernement

Ministre de Plan

Commandant Louis SYLVAIN-GDMA.

Le Ministre des Finances en mission Le Ministre Dálégué auprès du Premier Ministre, Chargé

du Plan

Prançois

Le Premier Mice-Président du Comité Militaire du Parti; Chargé de la Coérdination des Activités du Parti, Ministre de la Défense Nationale

ONE A.

Călonel YHOMBY-OPANGO

Commandant Dénis SASSOU-NGUESSO.